

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 6. — Juin 1901.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1901

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 JUIN 1901.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

M. le Président annonce que des médailles sont offertes pour l'Exposition de Pont, par MM. Franck Chauveau, Cuvinot, Gaillard, le comte de Kersaint et Audigier. — Des remerciements sont adressés à ces généreux donateurs.

M. le Président porte à la connaissance de l'assemblée le décès de deux membres de la Société, M. le docteur Troncin, de Chamant, et M. Edmond Royer, de Plailly.

L'assemblée envoie à ces deux familles ses compliments de condoléances.

La correspondance comprend les catalogues et prix-courants suivants : Culture spéciale de Pensées à grandes fleurs, de A. Blé, cultivateur-grainier, 89, rue Secrétan, Paris. — Spécialité d'appareils pour le chauffage des serres, par Durand-Vaillant, 120, boulevard de Charonne, Paris. — Plantes pour massif, de Schmidt, horticulteur à Lyon.

Le Conseil d'administration a autorisé le Bureau à choisir un Juré supplémentaire pour l'Exposition de Pont-Sainte-Maxence.

M. le Professeur parle ensuite de la grêle qui est tombée la veille sur Senlis et qui a détruit presque toutes les récoltes des jardiniers et des maraîchers; il propose de nommer une Commission pour constater les dégâts. Cette proposition est acceptée, et MM. Lozet, Tirllet et Cornu sont nommés; ils devront se rendre chez les personnes qui ont le plus souffert de l'orage, pour faire approximativement le relevé de leurs pertes.

XIX^e VOLUME — N^o 6. — JUIN 1901.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruhlé. — M. Jannin. — M. Lemoire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemijn, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules) — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirllet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Présid. d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guillemot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Vice-Secr. : M. Camille Lozet. Trésorier : M. Debaq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CREPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Vice-Président : M. Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.



Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à trois heures et demie.

Apport en séance :

Par M. LOIZEAU : Une corbeille de magnifiques Fraises Docteur Morère. — *Mention très honorable.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 40 JUIN 1904.

PRÉSIDENCE DE M. OUDIN, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Lozet, professeur, Oudin, Lafontaine, Gacongne, Ducrô, Fasquelle, Droux, Fricoté, Choron, Mercier, Lironcourt, Pépin, Rousseaux et Francolin.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance.

La première partie de la conférence a été faite dans le jardin de l'école.

Après diverses opérations pratiques, M. Lozet a traité la question suivante : « De l'assimilation des principes nutritifs nécessaires au développement de la plante ».

M. CHORON, membre sociétaire, a fait l'apport d'un lot comprenant : 22 variétés de Roses, Fraises Marguerite Lebreton, Fraises des Quatre-Saisons de Gaillon, Choux d'York, Laitue du Trocadéro, Pommes de terre Rose de Mai, Pommes de terre Marjolin, Pois Michaud. — Il a été attribué à M. Choron une *mention très honorable.*

La séance est levée à trois heures et demie, après le tirage de la tombola.

Section de Creil.

SÉANCE DU 49 JUIN 1904

L'an 1904, le mercredi 49 juin, à quatre heures et demie, la section d'horticulture de Creil s'est réunie à l'École des Garçons, sous la présidence de M. Hanniet.

Assistaient à la séance 40 élèves du cours complémentaire.

L'honorable professeur reprend la suite des leçons si intéressantes qu'il a faites précédemment sur la reproduction des végétaux. Il passe en revue les divers modes de reproduction : semis, drageons, greffes diverses.

Passant à la partie pratique, après avoir exposé les conditions nécessaires à une bonne exécution de la greffe en écusson, il emmène ses auditeurs au jardin de l'École et pose sous leurs yeux plusieurs écussons de poirier.

A cinq heures et demie, le programme étant épuisé, la séance a été levée.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 23 JUIN 1904

PRÉSIDENCE DE M. GUILLEMINOT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

1° M. Emile VARLET, jardinier chez M. Taillefer, au château du Plessis, près Luzarches (Seine-et-Oise) (par MM. Ramus et J. Lecourbe).

2° M. HEURTEAUX, propriétaire à la Chaussée de Gouvieux (par MM. Guilleminot et V. Ramus).

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Par M. RAMUS, jardinier chez M. Guilleminot, à Chantilly : Un compotier de jolies Fraises Docteur Morère, un Melon bien mûr, variété Noire des Carmes, Chou nain très

hâtif d'Etampes, Chou-fleur Lenormand à pied court, Poireaux, Carottes, Navets, Haricots en filets, variétés Saint-Esprit; le tout formant un lot de légumes de belle venue et d'une grande fraîcheur.

2° Par M LÉGER, jardinier chez M. Heurteaux, à la Chaussée de Gouvieux : Quatre variétés de Caladium du Brésil, dont les noms suivent : Elio, Monsieur Bleu, Madame Hubert et Wrigthie ?

La Commission attribue à M. Ramus une *mention très honorable* et des *félicitations* pour ses divers apports;

A M. Léger, une *mention très honorable* pour ses Caladium.

La correspondance se compose d'une lettre de M. Mismacq, donnant sa démission de secrétaire de la Section de Chantilly et restant néanmoins membre de la Société.

M. le Président informe les Membres de la Société du décès de leur collègue M. Coqueret, adjoint au maire de Chantilly; l'assemblée décide, à l'unanimité, d'adresser à M^{me} Coqueret ses sincères compliments de condoléances.

Comme il en avait été décidé, les membres présents se rendent ensuite dans le jardin de M. le Président, où tous, unanimement, expriment leur satisfaction à la vue d'un jardin irréprochablement tenu, où les produits superbes et variés abondent.

On remarque aussi la bonne santé des arbres fruitiers en général, et en particulier celle d'une jeune plantation de Pêchers dont la végétation luxuriante fait l'admiration des visiteurs autant par la régularité de la forme imposée aux arbres que par le procédé ingénieux des attaches faites avec des fragments de bouchons de liège, qui évite ainsi l'étranglement des branches; puis l'emploi d'une bouillie épaisse, composée de terre argileuse et de bouse de vache, qui obvie à la maladie de la gomme et surtout à l'action trop ardente des rayons solaires.

M. le Professeur et les Membres assistants ne peuvent

qu'adresser des félicitations au propriétaire et au jardinier, qui mettent sous leurs yeux un ensemble aussi complet de l'art horticole, en même temps qu'une aménité des plus courtoises à laquelle un jour quelque Collègue rendra un juste hommage par un détail plus circonstancié et plus complet.

M. Guillemot offre aux Membres de la Section des rafraîchissements qui ont été les bienvenus après une journée aussi chaude, et porte un toast à la prospérité de la Section de Chantilly.

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE PONT-SAINTE-MAXENCE

DES 15, 16 ET 17 JUIN

La ville de Pont-Sainte-Maxence offrait, le dimanche 16 juin, un aspect inaccoutumé, à l'occasion du Concours agricole et horticole.

Les nombreux visiteurs étaient émerveillés par les arcs de triomphe, les drapeaux, les guirlandes de verdure, que la Ville et les habitants avaient prodigués dans les principales rues.

La Société d'Horticulture avait disposé sa tente sur la place du Champ-de-Mars, où étaient également installés tous les instruments agricoles.

L'Exposition, sans être aussi complète qu'elle eût pu l'être, si les ouragans qui ont dévasté récemment notre région n'avaient pas empêché de nombreux apports, était néanmoins fort jolie, grâce au dévouement de M. Céler, l'aimable président de la Section de Pont, à l'expérience de M. Lozet, le dévoué professeur de la Société, et à l'intelligente initiative de M. Vandeville, horticulteur à Pontpoint.

La très importante exposition de M. Vandeville occupait tout le devant de la tente, qui avait été dessiné par M. Lozet en massifs et plates-bandes de différentes formes, où M. Vandeville avait habilement disposé une très jolie collection de Conifères, plantes vertes, arbustes à feuilles panachées, Rhododendrons, Araucarias, Yucca gloriosa, Rosiers, Arbres fruitiers en pots, presque tous garnis de fruits, etc.

M. Vandeville avait en outre à l'intérieur, sur une table, une très belle collection de Roses en fleurs coupées.

M. Carreau, horticulteur à Chantilly, présentait un superbe massif de plus de trente variétés de Géraniums, d'autres massifs de Bégonias, Pétunias, Plantes vertes et une très jolie collection de Roses coupées.

M. Gallois, jardinier chez M. C. Boucher, à Barbery, exposait un bel assortiment de plantes pour massifs, tels que Bégonias, Agératums, Géraniums, etc.; son beau massif de Pétunias blancs doubles, entourés d'autres Pétunias simples variés à larges gorges, a été très remarqué par le Jury. Sur une table étaient disposés des Roses coupées, ainsi qu'un très beau lot de Légumes de toutes espèces.

M. Rameau, jardinier chez M^{me} Bourgoïn, à Brasseuse, avait plusieurs corbeilles et massifs de Coléus, Bégonias, Plantes vertes, de très jolies garnitures de table, et un lot de de Légumes.

M. Guillet, jardinier chez M. Rueff, à Chantilly, présentait un très beau massif de Cannas et une belle collection de Roses coupées; il nous montre également qu'il est un peu artiste avec ses kiosques et jardinières rustiques, et herboriste avec son herbier.

Nous devons une mention spéciale au joli massif d'Hortensias que M. Montigny avait exposé hors concours; ce massif composé seulement de huit pieds d'Hortensias avec des têtes de fleurs d'une largeur extraordinaire était entouré de Bégonias, de Coléus et de Calcéolaires herbacées aux coloris des plus curieux.

L'Exposition de M. Bouffet, pharmacien à Verberie, comprenant un Herbier avec le nom, la nature et l'emploi de toutes ses plantes, a également retenu l'attention du jury, par la manière et le soin dont il était présenté, il y avait aussi un spécimen de toutes les espèces de bois du pays, et au milieu une superbe gerbe de fleurs des champs.

L'Herbier de M. Rousseau était également très complet, ainsi que les plantes médicinales de M^{lle} Gallet, et l'Herbier et les graines agricoles et horticoles de M. Lallemand, chimiste agricole à Néry.

Le Jury a procédé à ses opérations le samedi 15, accompagné de M. Montigny, vice-président de la Société, représentant M. Thirion, empêché; de M. Céler, président de la Section de Pont et conduit par M. Mouret-Appert, secrétaire-général.

Après le déjeuner, le Jury, sur la demande de M. Knuss, est allé voir dans son jardin un cerisier très vigoureux d'une grosseur phénoménale (le tronc mesure je crois 1^m50 de circonférence) garni de fruits, dont on n'a malheureusement pu apprécier la qualité, ces fruits n'étant pas encore arrivés à maturité.

Le lendemain dimanche, après la distribution du Concours agricole, vint le tour des horticulteurs.

Discours de M. Thirion.

Mesdames, Messieurs,

Il y a, presque jour pour jour, trente et un ans que les deux Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture se réunissaient ici pour la première fois dans le but de récompenser les efforts des travailleurs de la plaine et du jardin. Aujourd'hui, comme alors, nous rencontrons de la part de la Municipalité et de la population de l'aimable ville de Pont-Sainte-Maxence, le même bienveillant accueil, les mêmes encouragements, la même générosité. Mon premier mot sera pour leur adresser, au nom de tous mes collègues, des remerciements bien mérités.

Permettez-moi ensuite de mêler à ces sentiments de joyeuse reconnaissance le souvenir, toujours vivant dans nos cœurs, de ceux qui présidaient à cette fête déjà lointaine, et que le temps

n'a pas épargnés : nos deux présidents successifs, MM. Vatin et Vernois, M. de Maricourt, qui, dans un discours charmant, faisait valoir les longs services des vétérans de l'Horticulture auxquels des médailles bien gagnées étaient dévolues, et enfin M. Marin, maire de Pont, dont nous ne saurions trop regretter l'aimable accueil et la libéralité, s'ils n'étaient pas aujourd'hui pour le moins égalés par la générosité et le dévouement de votre maire actuel, M. Berdin.

Il a compris mieux que personne l'à-propos et l'utilité de cette exhibition commune des produits de l'Agriculture et de l'Horticulture, principalement dans un canton comme le vôtre, où les coteaux, les vallées et les plaines s'entremêlent comme à plaisir, pour offrir aux grands, aux moyens et aux petits travailleurs de la terre le milieu le plus favorable à leurs diverses exploitations.

Ces conditions spéciales de sol et d'exposition sont sans doute pour quelque chose dans le succès de la Section cantonale de Pont-Sainte-Maxence, qui est une des plus actives, une des plus laborieuses de celles que nous avons fondées dans l'arrondissement. Mais il serait injuste de ne pas en reconnaître le principal motif dans le zèle et l'activité désintéressés de son président, M. Celer, qui a, de plus, voulu, à la tête de la commission spéciale, diriger et régler tous les préparatifs de votre charmante Exposition.

Mais, Messieurs, n'y a-t-il pas encore quelqu'un à qui, horticulteurs et cultivateurs, nous devrions équitablement adresser aussi nos plus chaleureux remerciements. Cette comparaison que nous offre la fête d'aujourd'hui entre 1870 et 1901 ne comporte-t-elle pas un enseignement? Ne faut-il pas nous demander à qui nous devons cette supériorité qui éclate entre les procédés et les résultats dont nous avons le tableau sous les yeux? C'est la science qui, dans ses progrès incessants, entraîne vers un avenir toujours meilleur les humbles travailleurs d'autrefois qui, déjà, commencent à nous faire incliner tous devant les miracles d'une culture chaque jour de mieux en mieux éclairée et guidée par son flambeau.

C'est elle qui nous apprend à connaître la composition du sol que nous cultivons et à lui fournir les éléments qui lui manquent selon la nature des produits que nous voulons en obtenir. C'est elle qui met à notre disposition les outils perfectionnés, les chauffages économiques, les engrais artificiels, les semences de choix, les appareils ingénieux d'arrosage, ou encore qui nous apprend l'ordre dans lequel les récoltes doivent se succéder l'une à l'autre, non seulement pour ne pas se nuire, mais souvent même pour en augmenter sans frais le rendement.

En considérant les progrès réalisés dans ce quart de siècle, il est permis d'entrevoir l'époque d'intense production et de labeur

réduit que certaines industries voient déjà réalisée pour elles aujourd'hui. Et alors le monde lui devra à la fois la diminution, sinon la suppression totale, du travail abrutissant, l'abondance incalculable des produits, et le bon marché des denrées alimentaires pour tous les consommateurs.

C'est ce que comprennent sans doute ces personnes généreuses qui répondent sans hésitation à notre appel, qui, souvent même, le devancent en nous offrant spontanément les plus belles des récompenses que nous attribuons à nos lauréats. Au risque de blesser leur modestie, mon devoir m'oblige à les remercier publiquement et nominativement. C'est ainsi que les grandes médailles d'or ont été mises à notre disposition par MM. Berdin, maire de Pont; Gaillard, député de la circonscription; le prince Radziwill, et le baron de Rothschild. Nous devons les autres médailles à Mme la baronne James de Rothschild, à MM. Chopinet, député de Senlis; Chauveau et Cuvinot, sénateurs de l'Oise; de Kersaint, Serrin, Ernest Dupuis, Halinbourg, membres du Conseil général; Roblin, Turquet, Corbon, conseillers d'arrondissement; à MM. le duc de Grammont, Lefèvre (du Moncel) et Audigier. Enfin l'administration elle-même a tenu à témoigner de l'intérêt qu'elle porte à toutes les cultures, et, non contents des subventions annuelles que nous leur devons, le département de l'Oise nous a accordé deux médailles, dont une de vermeil, et le ministre de l'Agriculture une grande médaille d'argent, dont la provenance double au moins la valeur. Si nous y ajoutons les deux médailles que nous devons à la Compagnie du chemin de fer du Nord, vous voyez que les Exposants ont plutôt fait défaut aux récompenses que les récompenses aux Exposants.

Cependant ne nous plaignons pas. Leur nombre, déjà suffisant pour garnir la tente de la Société, eût certainement été bien plus considérable encore, sans les douloureuses circonstances que l'horticulture d'une partie de l'arrondissement vient de traverser. La région de Senlis principalement, celle où est née notre Société, et qui lui fournit ordinairement le plus grand nombre d'exposants, a été ravagée, le 1^{er} juin dernier, par un orage de grêle qui a détruit de belles récoltes prêtes déjà pour la consommation. N'oublions pas de constater que, pour réparer ce désastre, dans la mesure du possible, chacun a fait son devoir; la Ville de Senlis et la Société d'horticulture, simultanément, en nommant une commission chargée de relever les pertes des cultivateurs, notre dévoué député, M. Chopinet, en déposant sur le bureau de la Chambre une demande de crédit qui, espérons-le, sera votée et compensera en partie les effets de cette catastrophe.

Quant à nous, quant au public aussi, nous n'en devons tous que

plus de reconnaissance à ceux qui ont multiplié leurs efforts pour répondre à l'appel de la Société. Déjà le jury les en a largement récompensés; composé de MM. le comte d'Elbée, de Beauvais; Bazin, de Clermont; Houillet, de Paris; Dechilly, de Compiègne; Lefèvre, de Taverny, et de M. Lepetit, conseiller municipal à Senlis, juré suppléant, ils ont courageusement consacré toute la journée d'hier à son examen, et le Palmarès qui va vous être communiqué va vous en donner les résultats.

La parole est à M. le Secrétaire-Général, pour la lecture du Palmarès.

PALMARÈS

Horticulteurs-Marchands.

Prix d'honneur. — Médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par M. Berdin, conseiller général, maire de Pont : M. VANDEVILLE, horticulteur-pépinieriste à Pontpoint.

1^{er} prix. — Médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par M. le prince Radziwill : M. CARREAU, horticulteur à Chantilly.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Cuvinot, sénateur : M. VANDEVILLE, horticulteur à Pont, pour ses roses.

Diplôme d'honneur, offert par la Société nationale de France : M. CARREAU, horticulteur à Chantilly.

Amateurs et Jardiniers bourgeois.

Prix d'honneur. — Médaille d'or de 1^{re} classe offerte par M. Gaillard, député : M. GALLOIS, jardinier chez M. Camille Boucher, à Barbery.

1^{er} prix. — Médaille d'or de 2^e classe, offerte par M. Lecocq-Dumesnil : M. RAMEAU, jardinier chez M^{me} Bourgoïn, à Brasseuse.

2^e prix. — Médaille de vermeil grand module, offerte par M. Franck Chauveau, sénateur : M. GUILLET, jardinier chez M. Rueff, à Chantilly.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Chopinet, député : Au jardinier de M. Montigny, propriétaire à Senlis.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Dupuis,

de Pontarmé, conseiller général : M^{me} COURCAULT, à Montépilly, pour ses asperges monstres.

Travaux se rapportant à l'Horticulture.

Prix d'honneur. — Médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par M. le baron Gustave de Rothschild : M. BOUFFET, pharmacien à Verberie.

Médaille d'or de 2^e classe, offerte par M. Demachy : M. ROUSSEAU, herboriste à Saint-Just-des-Marais.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M^{me} la baronne James de Rothschild : M. GUILLET, jardinier chez M. Rueff, à Chantilly.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M^{me} Lefèvre, du Moncel : M^{lle} GALLET, herboriste à Saint-Just-des-Marais.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. le comte de Kersaint, conseiller général : M. LALLEMANT, chimiste agricole à Néry.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. le duc de Grammont : M. CAILLOTIN, à Chantilly, pour ses plans.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M. Halinbourg, conseiller général : M. LEMAIRE, fabricant de claies et paillassons à Taverny.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Turquet, conseiller d'arrondissement : M. BAZIN, constructeur aux Ageux.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Roblin, conseiller d'arrondissement : M. DENIER, négociant en vaneries à Chantilly.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe, offerte par M. Thiénard, conseiller d'arrondissement : M. GODARD, négociant à Crépy-en-Valois, pour son cidre.

Récompenses pour longs services.

Médaille d'argent offerte par le ministre de l'agriculture : M. DAVESNE, jardinier, pour 12 années de service chez M. Boissonnas, à Villemétrie.

Médaille d'argent, offerte par M. Serrin, conseiller général : M. DANGUILLAUME (Gaston), jardinier, pour 40 années de services chez M. Jaunez, à Pont.

Le Jury a voté à M. LOZET, professeur, une médaille de vermeil exceptionnelle pour le remercier de la bonne organisation du concours.

*
**

Le soir a eu lieu un banquet à l'hôtel du Lion d'Or. MM. Martin et Thirion le présidaient. Ils avaient à leur droite MM. Boucomont, sous-préfet de Senlis; Dupuis, de Pontarmé; Guesnet, président du Syndicat de Défense agricole; Ch. Dupuis, des Ageux, tous les trois conseillers généraux; à leur gauche, MM. Gaillard, député, et Berdin, conseiller général, maire de Pont.

Dans la sal'e, nous remarquons également MM. Coquatrix et Corbon, conseillers d'arrondissement, les Membres des bureaux des deux Sociétés, M. Pavette, inspecteur primaire.

Des toasts ont été portés, nous reproduisons entr'autres celui de M. Thirion :

Messieurs,

Je bois à la Société d'agriculture, à ses progrès, à ses succès bien mérités. Je voudrais pouvoir ajouter : à la Société d'horticulture ; mais on comprendra que ce n'est pas à moi qu'il appartient de le faire. Au surplus, à quoi bon ? Est-ce que vous n'aimez pas tous les asperges et les petits pois, est-ce que vous n'aimez pas les pêches et les bonnes poires, et par conséquent ne suis-je pas en droit de présumer que, si ce toast ne se rencontre pas sur vos lèvres, il existe tout au moins dans le fond de vos cœurs ? D'ailleurs, Agriculteurs et Horticulteurs, nous avons entre nous bien des intérêts communs ; nous cultivons tous la même terre nourricière, avec des procédés presque identiques, et pour en obtenir des récoltes presque analogues, puisqu'elles doivent le plus souvent contribuer à l'alimentation générale. J'en trouverais un exemple, dans cette saison, sur la plupart des tables : N'est-ce pas vous qui produisez le sucre avec lequel les gourmets assaisonnent nos fraises ? Que si, pourtant, on tenait à trouver quelque différence entre nous, tout au plus pourrait-on dire que vos produits sont souvent plus utiles, et les nôtres parfois plus agréables. Mais on aime

généralement, selon le précepte d'Horace, à mêler l'agréable à l'utile, et c'est ce que je vous demande la permission de faire aujourd'hui, en modifiant un peu le texte de mon toast, et en vous invitant à lever vos verres pour boire avec moi à la prospérité de tous les travailleurs de la terre. (*Applaudissements.*)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Les Semis de Fougères. — L'époque de semis des fougères n'est pas déterminée par la saison de l'année, les spores ou graines doivent être semées immédiatement après leur récolte. Différents moyens sont employés suivant les espèces, *Adiantum Pteris*, etc. On sème dans des terrines ou dans de petites caisses en bois, sur une terre de bruyère siliceuse ; jamais on ne doit bassiner le semis, c'est toujours par absorption que l'on doit humecter la terrine ; le semis opéré, on recouvre d'une vitre, puis on transporte le tout dans un endroit ombragé de la serre à multiplication. Il faut essayer tous les jours la vitre, sans quoi la buée qui s'y dépose forme goutte d'eau, tombe sur le sol et engendre la pourriture. Au bout de quelque temps, on voit les spores se transformer et donner naissance à une petite plante, ce n'est pas encore la Fougère, mais c'est elle qui la produira ; on l'appelle pour cela prothalle. En effet, le prothalle donne naissance à deux sortes d'organes ; les uns sont les anthérozoïdes ou organes mâles, les autres les archégonies ou organes femelles ; dès lors s'opère la fécondation, la Fougère apparaît sur le prothalle même, grandit, pousse des racines et des feuilles (frondes). Le développement des Fougères offre donc des particularités singulières et est fort compliqué, puisque la plante définitive ne dérive pas directement du spore.

Les jeunes frondes se développant, on attend encore environ un mois pour les repiquer ; on a soin de donner un peu d'air aux jeunes plantes pour les fortifier, puis on opère le

repiquage ; on sépare une à une chaque plante que l'on place en terrine dans un compost riche en humus, on renouvelle l'opération deux à trois fois suivant la végétation, en espaçant de plus en plus jusqu'à parfait développement, ensuite on procède à la mise en godets ou bien à la plantation en pleine terre sur une tablette.

(*Journal de la Société centrale d'Horticulture du Nord.*)

*
* *

Un gazon résistant aux grandes sécheresses. — Dans le *Jardin* du 20 août 1899, M. E. Perrier de la Batie signale les avantages qu'offre le *Carex alba*, Cypéracée sub-alpine, gazonnante, à feuillage très fin et vert gai, pour la confection des pelouses et gazons dans les lieux secs et arides. Les feuilles, en touffes bien fournies, ne dépassent guère 0^m10 à 0^m15 de hauteur ; elle ne nécessitent donc aucune tonte et peuvent se maintenir sans être fauchées pendant tout un été. Très tenace, le *Carex alba* se défend bien contre l'invasion des mauvaises herbes. D'une rusticité remarquable, il se comporte bien dans la plupart des sols et se maintient vert sans arrosage pendant toute la chaude saison. La multiplication par semis est peu pratique, car la plante produit peu de graines, et celles-ci, comme la plupart des *Carex*, sont d'une germination longue et difficile ; mais elle rachète ce défaut par la facilité et la rapidité avec laquelle on peut la multiplier par division des touffes. Une seule touffe plantée en septembre 1895, chez M. Perrier de la Batie, en terre épuisée, fournissait par division, au printemps 1898, trois cent soixante sujets, lesquels, plantés à 0^m10, fournirent en fin de saison une superbe bordure de 36 mètres de long. Le *Carex alba*, plante éminemment sylvicole, fournit aussi une précieuse ressource pour gazonner les sous-bois.

(*Journal de la Société d'Horticulture de France.*)

*
* *

Jardinage et Collodion. — Le collodion, qui n'est, comme on sait, que du coton-poudre dissous dans l'éther, est un vernis des plus siccatifs très adhérent, imperméable à l'eau et impénétrable à l'air. Frappé de l'importance de cette triple qualité, un praticien a eu l'idée de faire servir cette substance à la multiplication des plantes par *boutures*.

Voici sa manière d'opérer :

Il applique directement une couche de collodion sur la place des rameaux détachés de la plante mère ; puis cinq ou six secondes après la substance se trouve desséchée, et la plaie hermétiquement fermée. Le bouturage s'opère ensuite suivant la méthode ordinaire. D'après les expériences qu'il a faites, l'auteur a reconnu l'avantage immense de l'emploi du collodion. Sur vingt-six boutures de plantes de serre chaude, vingt-trois se sont enracinées ; tandis que sur un nombre égal de boutures non enduites de collodion, douze seulement sont venues à bien. Il a opéré également sur des plantes d'orangerie ou de serre tempérée, ainsi que sur celles de plein air dites rustiques, et il a obtenu les mêmes résultats dans des proportions plus avantageuses encore. L'action du collodion doit être certainement plus évidente sur les plantes succulentes ou laiteuses, et cette substance peut être employée avec succès dans l'opération de la greffe, soit en l'appliquant seule, soit en la recouvrant d'une lanière de gutta-percha, destinée à consolider plus fortement le scion sur le sujet.

(*Bulletin de l'Union agricole calédonienne.*)

*
* *

Ne tuez pas vos amis ! Le Carabe doré (Carabus auratus.) — Tout le monde connaît le Carabe doré surnommé *jardinière*, *couturière* ou *sergent*. Ses élytres d'un beau vert doré, avec des reflets cuivreux, le font reconnaître aisément. Il est beaucoup de personnes qui ne feraient pas de mal à une mouche, mais dont le premier mouvement, quand elles les rencontrent, est de mettre vivement le pied dessus.

On le voit pendant toute la belle saison courir de côté et d'autre, toujours affairé. C'est un chasseur infatigable qui défend nos jardins en détruisant, sous ses deux états, — larvaire et adulte, — une quantité considérable de chenilles, de hannetons et de limaces, dont il n'est jamais rassasié.

Rien de plus intéressant que de voir aux prises un Carabe avec un hanneton; d'un coup de ses puissantes mâchoires, ce carnassier a vite fait d'ouvrir le ventre de sa victime et de lui dévorer les entrailles.

Corrigeons-nous donc de la funeste habitude que nous pouvons avoir d'écraser sans pitié ce bel insecte doublement utile qui a d'autant plus de droits à notre protection qu'il ne demande, pour prix de ses services, comme l'a si bien dit Michelet, d'autre salaire que le corps même du voleur.

(*Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir.*)

*
* *

Conservation des Tubercules de Bégonias. — On est souvent dans l'usage de laisser les Bégonias tubéreux en végétation jusqu'aux gelées, et de n'arracher les tubercules qu'après la destruction des tiges. Ce procédé est défectueux en ce que la partie à conserver étant remplie d'humidité, est plus sujette à la pourriture.

Il est préférable d'arracher les Bégonias un peu avant les froids, les mettre sous châssis ou sous un hangar. De cette manière, la végétation se ralentit successivement et les feuilles des tiges évaporant l'humidité des tubercules, ceux-ci se conservent après plus de facilité. Quand ils sont bien secs, on les nettoie, et leur conservation se fait sur des tablettes ou dans des caisses, dans du sable, toujours dans un local ni trop chaud ni trop humide.

E. COURTOIS.

(*Bulletin d'Horticulture de Beauvais*)

Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1901

Multiplication des végétaux : Marcottes, boutures.

Greffes. — Taille en vert.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 7, à l'issue de la séance.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 11, à 11 heures, chez M. Boucher, maire.
<i>Creil :</i>	Mercredi 17, à 4 heures, à l'école des garçons.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 21, à 2 heures, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 25, à 2 h 1/2, à la mairie.
<i>Chantilly :</i>	Dimanche 28, à 2 heures, salle des réunions.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets décoratifs et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.